

## Jeunesse+Sport J+S/Sport des adultes Suisse esa Module complémentaire pour les experts et expertes en vue de l'obtention du certificat FSEA Formatrice/formateur – Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes

	T
Objectif	Obtention du certificat FSEA Formatrice/formateur – Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes
Contenus	Dynamique de groupe et interventions
	Formes de réflexion
	Méthodes de contrôle des objectifs et d'évaluation
	Animation
	Paysage de la formation des adultes en Suisse
	Possibilités de formation continue (modules, brevet)
Méthodes et formes sociales	Enseignement frontal et en groupe, travail à deux ou en groupe, exposés, travaux préparatoires individuels: travail de lecture
Moyens didactiques	Documents
	Bibliographie
Public cible	Experts et expertes esa reconnus
	Experts et expertes J+S reconnus
Conditions d'admission	Reconnaissance d'expert ou d'experte esa ou J+S valable
	<ul> <li>Justification d'au moins 150 heures de pratique en tant que moniteur/monitrice (esa/J+S), expert/experte (esa/J+S) ou activités de formation équivalentes avec des personnes de plus de 16 ans (= adultes selon la définition de la FSEA).</li> </ul>
	Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies pour être admis au module complémentaire.
Durée	2 jours
Forme de l'offre	Module sous forme de séminaire
Qualification	La participation au module complémentaire de deux jours donne droit à l'obtention du certificat FSEA Formatrice/formateur – Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes. Celui-ci est remis au candidat ou à la candidate avant la fin du module.
Reconnaissance	Titulaire du certificat FSEA Formatrice/formateur – Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes
Obligation de formation continue	Les titulaires du certificat FSEA ne sont pas tenus de suivre une formation continue pour le conserver.